

# Comment vérifier le montant de mon loyer

## Par jimmy\_966, le 14/02/2009 à 12:13

#### Bonjour,

Je suis locataire d'une maison depuis le 1/02/2006.

Mon bail prévoit une révision à effet du premier jour de chaque période annuelle.

Il est précisé également que "l'indice de base à retenir est celui publié pour le 2eme trimestre

2005, soit: 102,65 euros"

Ci dessous les révisions de mon loyers : loyer payé en 2006 : 1150 euros par mois

loyer payé en 2007 : 1181,48 loyers payé en 2008 : 1214,08 et actuellement : 1242,99

Je ne comprends pas ce calcul!

#### Par Paula, le 14/02/2009 à 13:34

#### Bonjour,

Votre indice est 2ème tr 2005 = 102,65. Donc l'augmentation va se faire, chaque année, avec l'indice de référence des loyers du trimestre concerné et l'indice de référence des loyers de même trimestre de l'année précédente.

Indice 2ème tr 2006 = 105,45 Indice 2ème tr 2007 = 108,36

Donc, pour la première augmentation : 1150 euros d'abord divisé par 102,65 et ensuite

multiplié par 105,45 = 1181,48 euros.

Après 1181,48 divisé par 105,45 et multiplié par 108,36 = 1214,08 euros.

Et le dernier 1214,08 divisé par 108,36 et multiplié par ?? (je n'ai pas trouvé l'indice encore) = 1242,99 euros.

Les calculs de votre propriétaire sont exacts. Amitiés

### Par jimmy\_966, le 14/02/2009 à 13:54

merci,

Cela me rassure, mais je ne comprends pas ou vous avez trouvez :

105,45; 108,36;

quand je me connecte sur INSEE pour recherche IRL, je trouve :

2eme tri 2006 : 111,98 2eme tri 2007 : 113,37

ce n'est pas les chiffres que vous utilisez!

#### Par Paula, le 14/02/2009 à 14:10

Bonjour,

Oui, moi aussi j'avais trouvé les mêmes indices que vous mais j'ai trouvé ceux utilisés par votre propriétaire. Voilà le site :

http://inflation.free.fr/loyers.php

**Amitiés** 

#### Par jimmy\_966, le 14/02/2009 à 16:28

Super, tout est maintenant trés clair.

Je vous remercie

C'est vraiment super ces forums, je suis toujours autant épaté.

Par Paula, le 14/02/2009 à 16:42

Bonjour,

Merci aussi à vous. Amitiés